

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 11 mars 2019 à 19 h 15, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Denis Ethier, Elaine Brière, Isabelle Nadon, Gabrielle Brisebois, Yves Desjardins, Isabel Vaillancourt, Luc Diotte formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante Elaine Brière.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et l'assistante-greffière, Véronik Chevrier.

A-19-03-07

OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par madame la conseillère Gabrielle Brisebois d'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

ADOPTÉE.

A-19-03-08

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par monsieur le conseiller Luc Diotte, d'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par l'assistante-greffière.

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse suppléante déclare la première période de questions ouverte.

A-19-03-09

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 JANVIER 2019

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance tenue le 14 janvier 2019, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, l'assistante-greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par monsieur le conseiller Luc Diotte, d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'agglomération de Mont-Laurier, tenue le 14 janvier 2019.

ADOPTÉE.

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêt sur le prochain point de par ses relations d'affaires avec le demandeur et mentionne qu'elle s'abstient de participer aux délibérations.

A-19-03-10

RESCINDER LA RÉSOLUTION NUMÉRO A-18-12-55 PARTICIPATION DE L'AGGLOMÉRATION DE MONT-LAURIER AU SERVICE RÉGULIER DE TRANSPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES ET APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon, de rescinder la résolution numéro A-18-12-55, concernant la participation de l'agglomération de Mont-Laurier au service régulier de transport adapté aux personnes handicapées et approbation des prévisions budgétaires 2019.

ADOPTÉE.

La conseillère Isabel Vaillancourt reprend son siège.

A-19-03-11

AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO A-69 VISANT À DÉCRÉTER UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR LE SERVICE DES INCENDIES

Monsieur le conseiller Luc Diotte donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance du conseil, du règlement numéro A-69 intitulé *Règlement pour décréter un emprunt et une dépense de 450 000 \$ pour l'acquisition d'un camion-citerne pour le Service des incendies* et le dépose.

La présidente de la séance présente le projet de règlement.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse suppléante déclare la deuxième période de questions ouverte.

A-19-03-12

LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabel Vaillancourt propose, appuyé par madame la conseillère Isabelle Nadon que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Élaine Brière, mairesse suppléante

Véronik Chevrier, assistante-greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire